

## Un pas de plus vers la nouvelle école...

LE 16/11/2019 A 05:00



projet a été expliqué en détail et la convention avec le Département a été signée. Photo RL

Au cours d'une petite cérémonie en mairie, le conseiller départemental et maire de Kœnigsmacker, Pierre Zenner, au nom du président, est venu signer avec le maire, Jean-Pierre La Vaullée, le document garantissant le versement de 400 000 € par le Département de la Moselle, au titre de la convention A miter (Aide mosellane à l'investissement des territoires). Voilà de quoi assurer une aide au financement du futur groupe scolaire, prévu à l'emplacement du lycée Joseph-Cressot.

### Ossature bois, toits végétalisés...

Guillemette Gille, de la société Dynamo associés, architecte du projet, a développé les différentes composantes du groupe scolaire. Chaque entité sera installée dans un bâtiment séparé, dont une maternelle en ossature bois, avec des toits végétalisés et un périscolaire. Celui-ci comportera un grand réfectoire au rez-de-chaussée et de nombreuses salles d'activités à l'étage. Le coût de près de 5,3 millions d'euros est justifié par les contraintes, tant acoustiques que thermiques, liées aux nouvelles normes, ainsi qu'à l'installation de deux ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite. Les enseignants ont également été consultés et leurs souhaits pris en compte.

Grâce aux différentes subventions accordées, il "ne restera plus" à la charge de la commune qu'un peu plus de 3 millions d'euros, dont 2,2 millions d'emprunts, mais comme le précise Éric Balland, adjoint au maire, « sans augmentation de la pression fiscale pour les habitants, car deux emprunts en cours vont se terminer et le montant des remboursements restera stable ».